

une nouvelle "naturbanité"

L'aménagement du centre de Cruseilles est exemplaire de la politique de reconquête des espaces publics engagée par les petites villes. Face à l'avancée de l'urbanisation, à la pollution et au bruit, le "vivre ensemble" serait-il ainsi amené à reprendre ses droits ? En filigrane, la question du modèle de la ville traditionnelle se trouve aujourd'hui posée. Il est remis en cause par des architectes-paysagistes qui nous invitent

à renouer avec un espace public devenu poétique, écologique et économe. Les respirations et les vides de cette ville recomposée, aérée, nous invitent ainsi à prendre le temps de réécouter notre propre rythme citadin et à interroger de fait, notre lien à l'espace et au temps. Pour ces raisons, le modèle de "nature urbaine" cultivé par l'atelier Ilex, est probablement amené à essaimer.

mots clés

espace public
paysage
rue et place
urbanisme

adresse

Grande Rue / Route d'Annecy
74350 Cruseilles

CRUSEILLES



REQUALIFICATION DE LA TRAVERSÉE DE CRUSEILLES

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE CRUSEILLES, COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES,
SYANE

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ILEX - PAYSAGISTES - URBANISTES
BUREAUX D'ÉTUDES - CAP VERT INFRA -
PROFILS ÉTUDES - TECH HYDRO

SURFACE UTILE : 20 400 m²

COÛT DES TRAVAUX
5 558 948 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : MAI 2009
LIVRAISON : JUILLET 2010
MISE EN SERVICE : DÉCEMBRE 2009
ET JUILLET 2010

Traversée de part et d'autre par une route nationale supportant le trafic de transit entre Annecy et Genève, la commune de Cruseilles a souhaité alléger le poids de la voiture dans son centre tout en redéployant un aménagement urbain de qualité. Le projet, confié à l'agence de paysagistes et urbanistes Ilex, en lien avec le bureau Cap Vert, a donné lieu à une intense et intelligente mobilisation de l'ensemble des acteurs (la municipalité, les riverains et divers intervenants). Une mobilisation exemplaire qui a permis, exploité, de boucler le chantier en trois mois, en 2009, selon une période volontairement calquée sur le temps de fermeture du pont de la Caille (situé sur le même itinéraire Annecy-Genève), afin de limiter la période de nuisances. Ce travail en amont a permis d'instaurer une véritable cohérence calendaire ainsi qu'une fluidité dans le travail des quatre maîtres d'ouvrage mobilisés au gré de la reprise des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, du réseau d'éclairage et des divers aménagements.

De nouvelles respirations

Sur le fond, l'essentiel des travaux a consisté à réviser complètement le centre-ville de façon à intégrer des espaces de transition et de respiration entre les rues et les différents îlots de vie. La grande rue, autrefois toute dévolue -ou presque- à la voiture, avec sa chaussée en enrobé de 11 mètres de large reléguant les piétons à une maigre bande de trottoirs périphérique (1,50 m), a été complètement repensée. Avec un retournement des valeurs : l'emprise de l'automobile a été concentrée sur une bande de circulation réduite, pavée en son centre afin d'identifier la zone partagée avec les piétons, tandis que les trottoirs ont pris leurs aises, de part et d'autre. Pavés de dalles de granit des Vosges, ceux-ci composent des bandes larges et confortables, parfaitement adaptées à des déambulations apaisées, suivant une pente adoucie et régulière. Derrière le tracé a priori évident, il a pourtant fallu batailler ferme pour résoudre les différences de seuil et garantir l'accès de plain-pied à la plupart des magasins et entrées d'immeubles. Ça et là, d'habiles décrochés sont venus résoudre les problèmes de

géométrie trop complexes et marquer en douceur les limites de petites terrasses projetées sur la rue. Tout au long de celle-ci, des plantations d'arbustes et de végétaux font office de césures ponctuelles vis-à-vis du monde automobile, une protection qui a aussi pour fonction d'instaurer une animation naturelle qui vient oxygéner l'espace de déambulation -les essences végétales ont été choisies afin de garantir un embellissement toute l'année-. Dans le même esprit, les places de parking ont été limitées, partagées avec les piétons, et végétalisées.

Mobilier urbain moderne

A l'abri des carrés de verdure, le mobilier urbain revisite l'archétype du banc public : associant mélèze du Jura vernis et acier trempé, bon chic bon genre, brut et résistant, celui-ci favorise les haltes et les causeries tout en habillant la rue. Décliné sur l'ensemble du centre-ville, le mobilier vient proposer des alternances, selon l'humeur : banquettes "à demi-assis" (sans dossier), "à demi-niveaux" (deux hauteurs de sièges différentes) ou assises simples... Qui dit bancs publics, dit aussi éclairage, pour les amoureux, et les autres. Les mâts perchés d'autrefois, à la lumière jaune et inconsistante, ont cédé la place à de jolis poteaux en acier grisés, moins nombreux et plus performants, qui diffusent grâce à leurs lampes à iodeur métallique, un éclairage blanc et uniforme. Parfois, des spots avec filtres ont été intégrés aux poteaux d'éclairage : en période de fête, ils permettent de projeter des images et d'animer les façades des immeubles. Ces trames de décor contribuent, de par leur présence répétitive, à marquer le centre-ville, "à lui donner une épaisseur", précise Isabelle Vignolles, architecte-paysagiste. De nombreuses ouvertures, qui fonctionnent comme autant de temps de respiration, affirment cette remise en cohérence. Entre la place de l'église, située à l'écart de la circulation, et la place du monument, qui regarde vers la grande rue, une percée a été recréée, en lieu et place du mur opaque d'autrefois, et cette pénétrante garantit aujourd'hui le lien entre le centre historique et la zone commerciale. Sur ce modèle, une autre trouée a été réalisée, à l'aval de la rue principale : un propriétaire privé a accepté d'ouvrir la terrasse de son café pour y tracer une bande piétonne discrète qui participe de ces liens retrouvés. Ainsi, les transitions, longtemps occultées, redeviennent soudain évidentes, et permettent de révéler les volumes et les matières tout en allégeant l'espace.

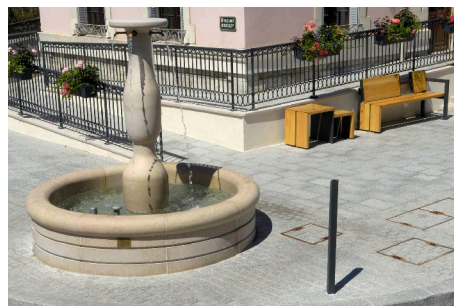
rue et place

ESP11-rep005

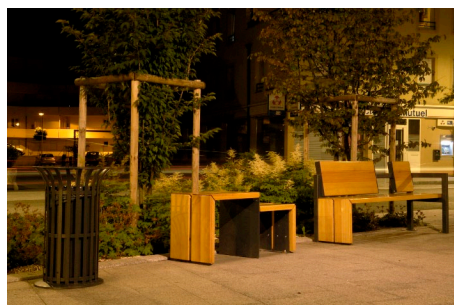
CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
2 ter, avenue de Brogny
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

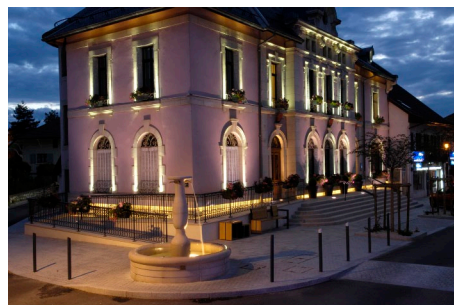
REDACTION : LAURENT GANNAZ - AOUT 2011
PHOTOGRAPHIES : ROMAIN BLANCHI
CONCEPTION GRAPHIQUE : MARYSE AVRILLON, CAUE DE HAUTE-SAVOIE
MISE EN PAGE : AYMERIC DUTHIEL



1



2



4



3

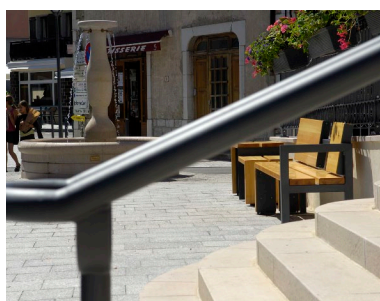
1- La fontaine et les abords de la mairie

2/4 - Mise en valeur nocturne du centre-bourg

3 - Une entrée requalifiée

5 - Un mobilier urbain spécifique

6 - La grande rue et la zone partagée



5



6